

NOUVELLES DE ROUMANIE

ABANDON D'ENTREPRISES

L'officieux économique de Bucarest "Agerpres" nous informe que plus de 30 fabriques de produits textiles ont été abandonnées par leurs propriétaires et que l'Etat les a mises sous la direction d'administrateurs uniques, c'est-à-dire un administrateur aux pleins pouvoirs par entreprise.

QUELQUES CAS DE SABOTAGE

Ont été déférés à la justice, en état d'arrêt et sous l'inculpation de sabotage économique, entre autres, les personnes suivantes :

Daniel Rosu, copropriétaire de la firme "Derby" fabrique de liqueurs et commerce de vin en gros à Bucarest, accusé d'avoir émis des chèques sans provision pour 1.500.000 lei, en paiements d'impôts.

M.L. Glueck, copropriétaire de la pharmacie "Belvedere" accusé d'avoir fait des actes de commerce qui n'étaient pas prévus par son autorisation professionnelle.

M.N. Almosnino, propriétaire de la fabrique d'articles en caoutchouc "Standard" et M. Fraian Herera, propriétaire de l'immeuble où se trouve cette fabrique, solidairement responsable de la fabrication d'articles qui ne correspondaient pas aux instructions données à ce sujet par l'Office du Caoutchouc.

M. Joseph Hartman, propriétaire de la fabrique de produits textiles "Fertex" de Bucarest, et ses deux fondés de pouvoirs, pour avoir détourné de leur affectation une partie des matières premières attribuées par l'Office industriel en les vendant à des clients non-autorisés.

M. Ing. Alexandre Nicolesco et Manole Edelstein, propriétaires du magasin d'articles sanitaires "Sanitub" de Bucarest, pour des achats irréguliers de marchandises.

LE CONTROLE ECONOMIQUE A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

Un décret récemment pris par le Praesidium passe sous l'autorité de la Présidence du Conseil les services du contrôle économique, qui exercera ces attributions sous les directives du premier vice-président du conseil, M. Gheorghiu-Dej.

LE NOUVEAU PATRIARCHE DE L'EGLISE ROUMAINE

Le collège électoral de l'Eglise orthodoxe roumaine s'est réuni, le 24 Mai, en présence de tous les membres du Praesidium et du gouvernement, pour élire le nouveau patriarche. Le métropolitain justinian, réunissant 383 voix, a été proclamé Patriarche.

LE PLAFOND DES SALAIRES

Une récente instruction ministérielle rappelle aux employeurs qu'ils n'ont pas le droit de payer à leurs salariés des heures supplémentaires ou de dépasser, de n'importe quelle façon, les taux des salaires officiels.

Ces instructions visent, évidemment, à empêcher la hausse des salaires et surtout du pouvoir d'achat des salariés. Ce qui est surprenant, étant donné que les salaires, fixés au moment de la stabilisation, en Août 1947, n'ont pas bougé depuis tandis que les prix ont subi entre temps des hausses considérables. Ce qui fait qu'à un niveau des prix à peu près égal à celui des prix français correspondant en Roumanie des salaires dont la moyenne est d'environ 5.000 frs par mois.

NOUVELLES BREVES

A Tuncabesti, près de Bucarest, a été commencée la construction des immeubles où sera installé un nouveau poste de radio-diffusion.

Il portera le nom de "Metropola" et aura, selon les projets établis, une puissance de transmission de 150 Kw.

Le ministre de l'agriculture a déclaré à la presse roumaine que la campagne d'ensemencements, close à la fin du mois d'Avril, a atteint, à raison de 99,37 % les prévisions du plan. Il a été semencé 8.660.085 Ha. dont 4.993.125 Ha. en céréales 546.845 Ha. aux plantes fourragères 471.618 Ha. aux plantes oléagineuses, etc.

L'état des cultures est très satisfaisant.

Le bilan hebdomadaire de la Banque Nationale de Roumanie, arrêté au 30 Avril, présente quelques particularités assez frappantes.

C'est ainsi qu'on constate qu'à une circulation de 29,7 milliards de lei correspond un portefeuille commercial de 43,6 milliards.

Il est vrai que les comptes courants créditeurs et les dépôts figurent au même bilan avec 17,8 milliards mais quelle peut être leur provenance du moment que les banques privées, d'après les informations autorisées, détenaient à la même date des dépôts se chiffrant à peine à 700 millions de lei.

Ne serait-ce pas l'emploi des bons de caisse c'est à dire une émission de monnaie de compte, qui explique cette particularité du bilan de la banque centrale roumaine ?

Autrement il faudrait croire aux miracles.